



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Vous employez des saisonniers ?

Merci de passer ce message à vos employés.

# LA PESTE PORCINE AFRICAINNE TUE LES PORCS



La peste porcine africaine (PPA) est une maladie virale hautement contagieuse des porcs et des sangliers, contre laquelle il n'existe pas de vaccin. Elle ne représente pas de danger pour la santé humaine mais peut occasionner de sévères pertes économiques dans les élevages.

## RESPECTEZ LES PRÉCAUTIONS



Jetez vos restes de repas dans des poubelles adaptées et fermées afin qu'ils ne soient pas consommés par les sangliers.

## Vous avez transité par un pays étranger ?



Les produits d'origine porcine issus d'un pays infecté pourraient être contaminés : n'en transportez pas.

# Saisonniers ne propagez pas la maladie

[agriculture.gouv.fr/  
peste-porcine-africaine](http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine)



Cofinancé par  
l'Union européenne